



Belfort,
le 15 septembre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances et
de la Relance
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 27 juillet dernier j'ai attiré votre attention sur l'opportunité de mettre rapidement en chantier la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, afin de contribuer à la relance économique de notre pays. Je vous rappelle que ce chantier, qui terminera un projet déjà bien engagé, est prêt à être lancé dès maintenant. Aucun autre projet de ligne nouvelle en France n'est aujourd'hui à un stade de préparation aussi avancé.

Le plan de relance présenté par le gouvernement le 3 septembre 2020 consacre des investissements importants au soutien du secteur ferroviaire. Il sera primordial que ces investissements impulsent une dynamique au secteur qui perdurera, en termes d'emplois et d'activité économique, au-delà de la période ciblée par le plan. La 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône fait partie des rares grands projets d'infrastructure qui pourraient être réalisés sur la période 2023-28, et les études socio-économiques du projet montrent clairement l'utilité de cette réalisation pour la nation.

Pour saisir cette opportunité, les dernières procédures techniques et environnementales nécessaires au lancement de chantier, dont le coût est évalué à 6 à 10 millions d'euros par SNCF Réseau, doivent être engagées de suite. Leur inscription dans le volet du plan de relance consacré au soutien du secteur ferroviaire sera parfaitement compatible avec les objectifs de celui-ci. En effet, la réalisation de la 2^{ème} phase est étroitement liée aux opérations de modernisation et de régénération du réseau visant à augmenter la capacité pour le trafic de voyageurs et de fret, notamment autour du nœud ferroviaire de Mulhouse.

L'engagement immédiat des procédures préalables à la mise en chantier de la 2^{ème} phase générera également des emplois directs dans les secteurs d'ingénierie civile, technique et environnementale en sous-traitance de SNCF Réseau. En lançant en même temps la mission de financement pour la 2^{ème} phase, la période d'action du plan de relance servira à compléter toutes les étapes nécessaires à un démarrage du chantier dès 2023.

Au nom des collectivités membres de notre Association et partenaires du projet de la LGV Rhin-Rhône, je sollicite ainsi votre concours pour inclure les procédures préalables à la

mise en chantier de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans le plan de relance, au titre des actions de soutien au secteur ferroviaire. Je me tiens à votre entière disposition pour échanger sur toutes les démarches nécessaires dans cet objectif.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La Présidente



Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Bourgogne-
Franche-Comté

Copie : Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports